



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV](#)®

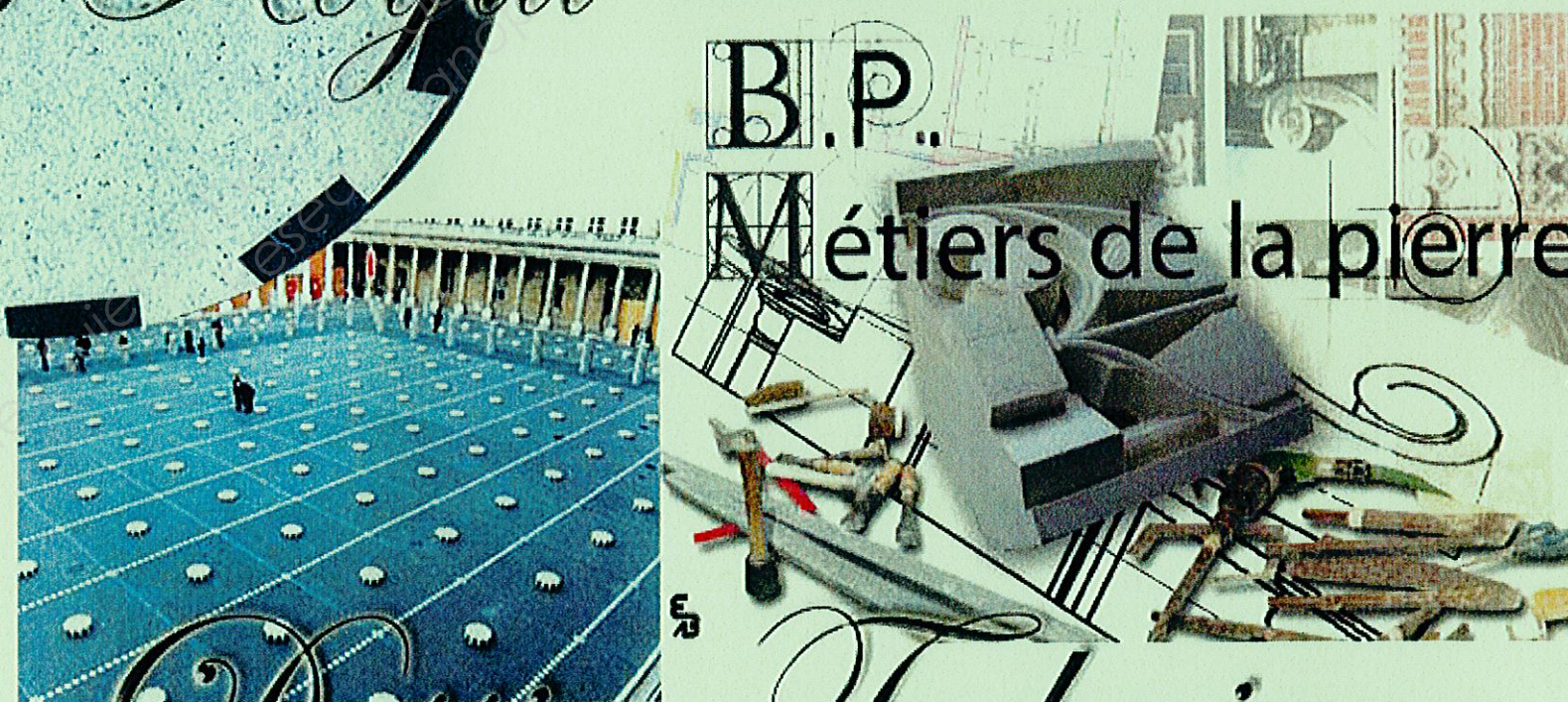
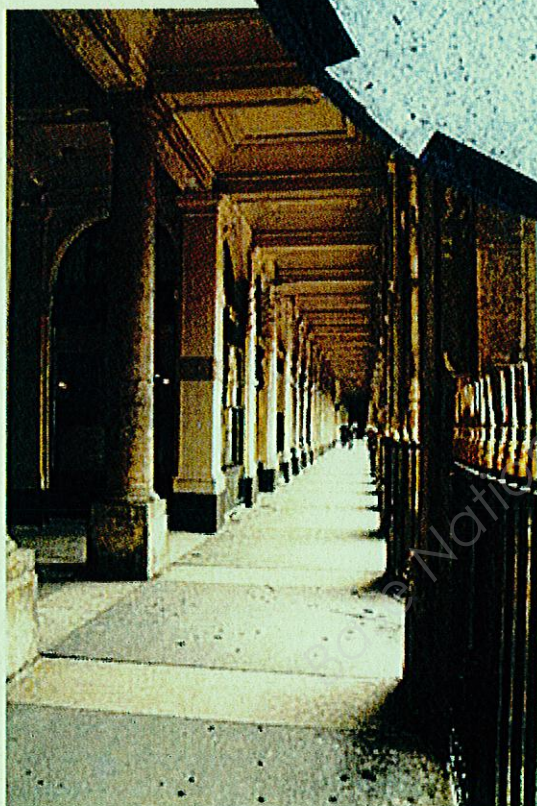
Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer



Palais Royal



Dossier Technique

Ce dossier comporte 14 pages, numérotées de 1/14 à 14/14.

SUJET NATIONAL	BP METIERS DE LA PIERRE	Session 2014
Durée : 4 h 30 – Coefficient : 4	Epreuve E1 écrite Etude, Préparation et suivi d'un ouvrage	Feuille : DT 1 / 14

Historique du bâtiment

L'histoire du Palais-Royal débute en 1624, lorsque le cardinal de Richelieu devient Secrétaire d'Etat et acquiert rue Saint-Honoré l'hôtel de Rambouillet, afin de loger près du Roi, alors au palais du Louvre. L'année suivante, il achète les terrains qui bordent le bâtiment, puis, à partir de 1633, procède à une campagne d'acquisitions qui ne s'arrête qu'avec sa mort. C'est ainsi que naît le Palais-Cardinal.

De l'hôtel d'origine, l'architecte Jacques Lemercier fait pour le compte du Cardinal un palais, puis un quartier de ville qui s'étend entre les actuelles rues de Richelieu, des Petits-Champs, des Bons-Enfants et Saint-Honoré. À sa mort, Richelieu lègue à Louis XIII un quartier structuré par une porte de ville, des voies majeures, un palais, un jardin public et un lotissement en pourtour.

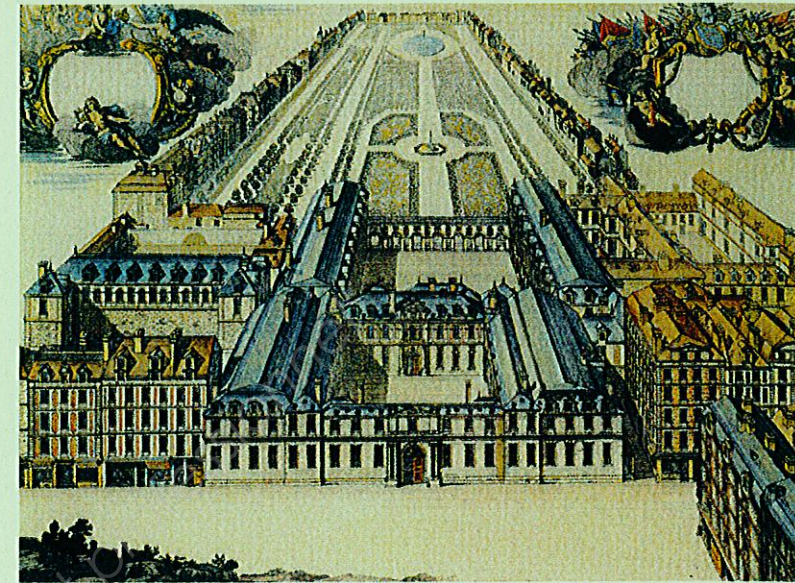
De 1642 à 1652, le palais est habité par le jeune Louis XIV et sa mère, la régente Anne d'Autriche, qui transforme les décors de l'aile est, dont il reste notamment le grand balcon forgé au 6 de la rue de Valois. Le palais subit de nombreuses transformations au fil du temps, avec des architectes aussi prestigieux que Hardouin-Mansart, Cartaud ou Contant d'Ivry, sous la houlette de la famille d'Orléans, qui hérite du Palais devenu Royal.

Au fil du temps, se succèdent dans les murs Molière, puis Lully qui occupent la salle de théâtre (alors à l'emplacement de l'aile est de la cour de l'Horloge au Conseil d'Etat), le Régent Philippe d'Orléans, grand protecteur des arts, qui y accueille une myriade d'artistes et constitue une collection d'œuvres d'art de premier plan. Son petit-fils, le futur Philippe-Egalité, entreprend de grands travaux : pour financer la reconstruction du Palais, il confie à l'architecte Victor Louis la mise en œuvre d'un projet immobilier de grande ampleur destiné à lui assurer des revenus, par la construction de maisons uniformes et de rapport sur le pourtour du jardin, avec, au rez-de-chaussée, des galeries donnant sur des boutiques. Le Palais-Royal tel que nous le connaissons naissait.

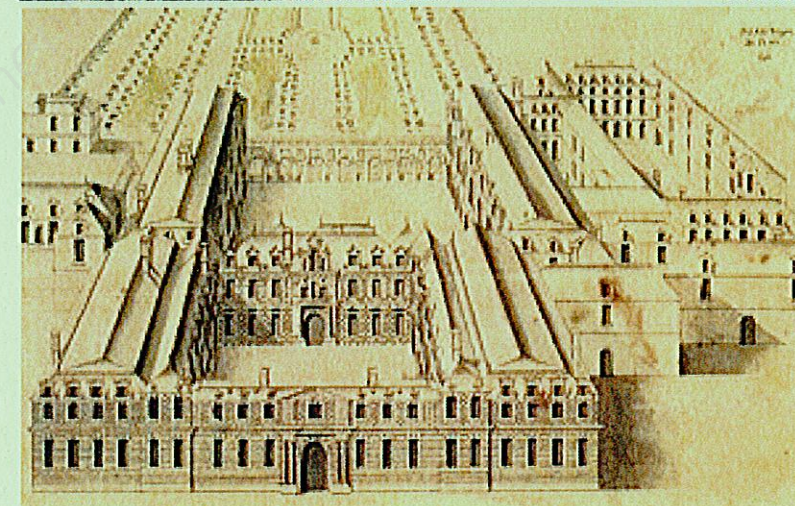
Malheureusement, l'opération reste inachevée et l'aile ouest du palais n'est pas construite, l'opération financière se soldant par un échec en 1786. En 1789, le Palais-Royal est un des hauts lieux révolutionnaire : Camille Desmoulin appelle à la révolution le 12 juillet dans le jardin, des nombreux événements marquent le lieu. Il faut attendre 1814 pour voir revenir la famille d'Orléans, avec le duc Louis-Philippe qui reprend possession des lieux. Il confie à l'architecte Fontaine la poursuite des travaux de Victor Louis. Assisté de Percier, son alter ego des grands chantiers de l'Empire, il régularise l'ensemble, construit les terrasses qui encadrent la cour d'honneur, rénove la salle du Théâtre français, construit le pavillon de Valois et achève la fermeture de la cour d'honneur avec le pavillon et l'aile Montpensier, en 1830-1831. La galerie d'Orléans, qui fermait le quadrilatère, est achevée dans le même temps : elle disparaîtra en 1935 ne laissant que les deux promenades hautes.

L'aile Montpensier ainsi achevée n'est pas occupée par son destinataire : Louis-Philippe devient en effet Roi des Français en 1830. Le bâtiment reste donc un lieu de passage. En 1848 et l'avènement de la IIème République, le lieu devient palais national et abrite des expositions de peinture et de sculptures, puis est affecté à l'éphémère ministère des colonies ; son ministre, le prince Jérôme Bonaparte, conserve le bâtiment en 1859 à son usage personnel et le fait décorer par Chabrol pour y accueillir sa jeune épouse, Marie-Clotilde de Savoie : l'essentiel de la décoration actuelle date de cette époque.

Après la chute du Second empire, l'aile Montpensier abrite diverses administrations : la cour des comptes s'installe de 1875 à 1910, l'Institut international de coopération intellectuelle, ancêtre de l'UNESCO, y siège entre 1933 et 1939. Après la seconde guerre mondiale, le Conseil économique – aujourd'hui Conseil économique, social et environnemental – occupe les lieux et héberge en juillet et août 1958 le Comité consultatif constitutionnel auquel le général de Gaulle vient présenter son projet de Constitution : c'est donc tout naturellement que le Conseil constitutionnel s'y installe, dès sa création, fin 1958.



1642

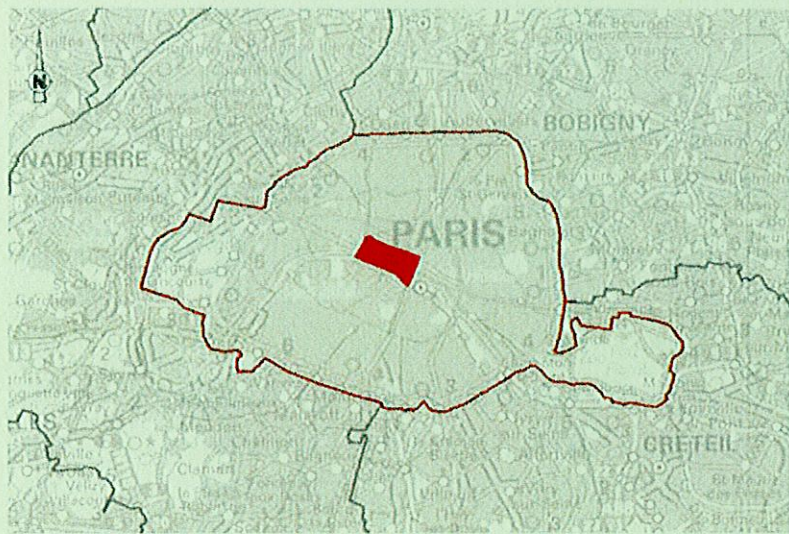


1750

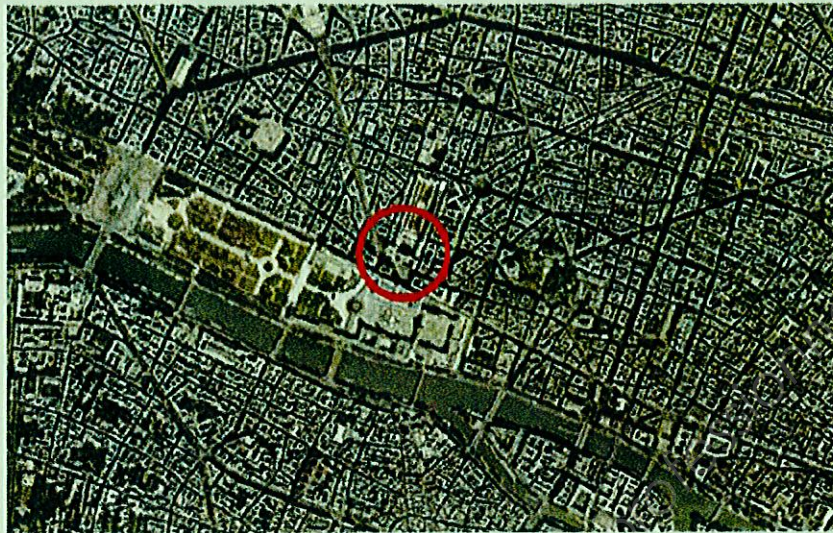


lartnouveau.com 1900

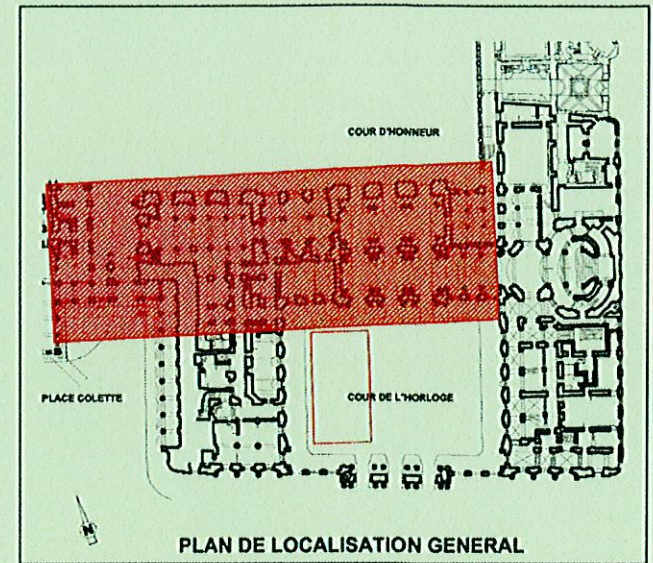
SUJET NATIONAL	BP METIERS DE LA PIERRE	Session 2014
Durée : 4 h 30 – Coefficient : 4	Epreuve E1 écrite Etude, Préparation et suivi d'un ouvrage	Feuille : DT 2 / 14



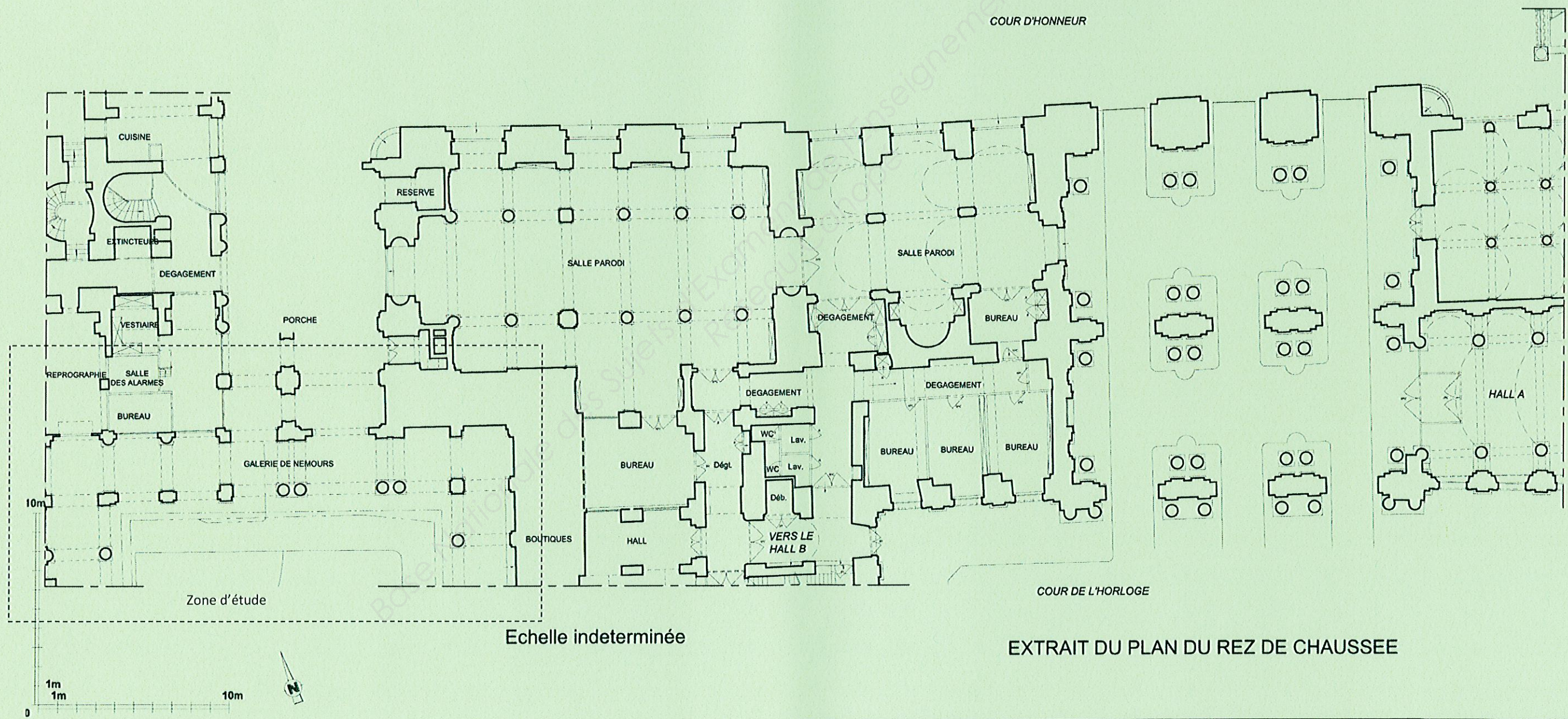
Paris - 1er arrondissement



1er arrondissement - Palais Royal

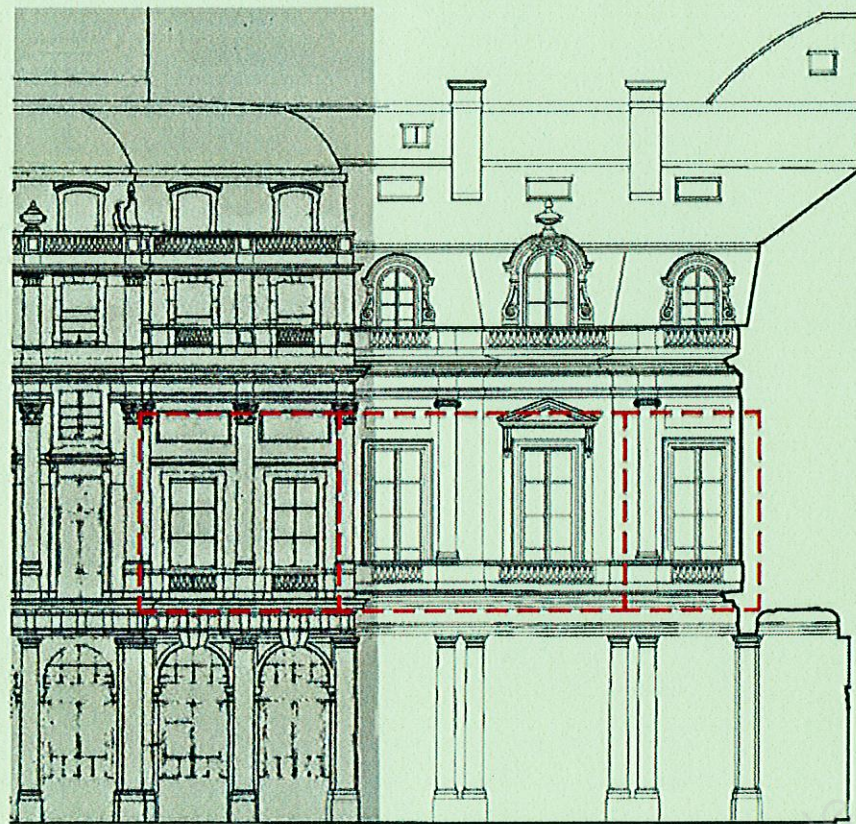
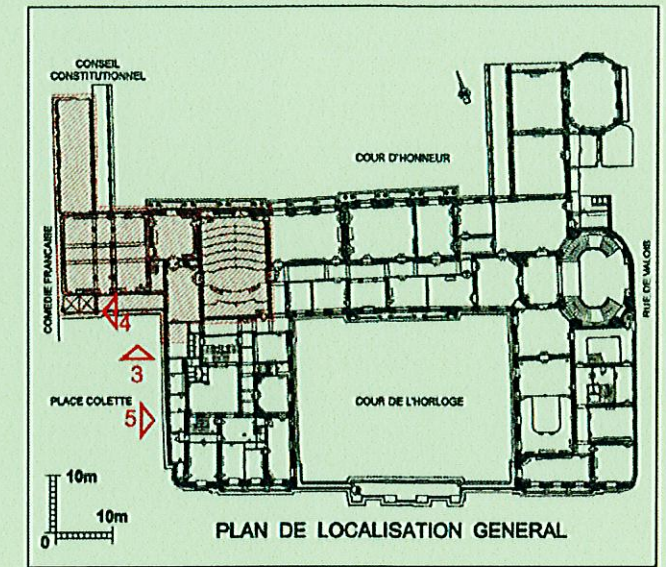


PLAN DE LOCALISATION GENERAL



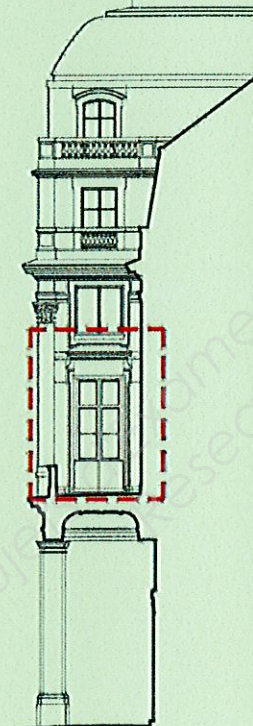
EXTRAIT DU PLAN DU REZ DE CHAUSSEE

SUJET NATIONAL	BP METIERS DE LA PIERRE	Session 2014
Durée : 4 h 30 – Coefficient : 4	Epreuve E1 écrite Etude, Préparation et suivi d'un ouvrage	Feuille : DT 3 / 14



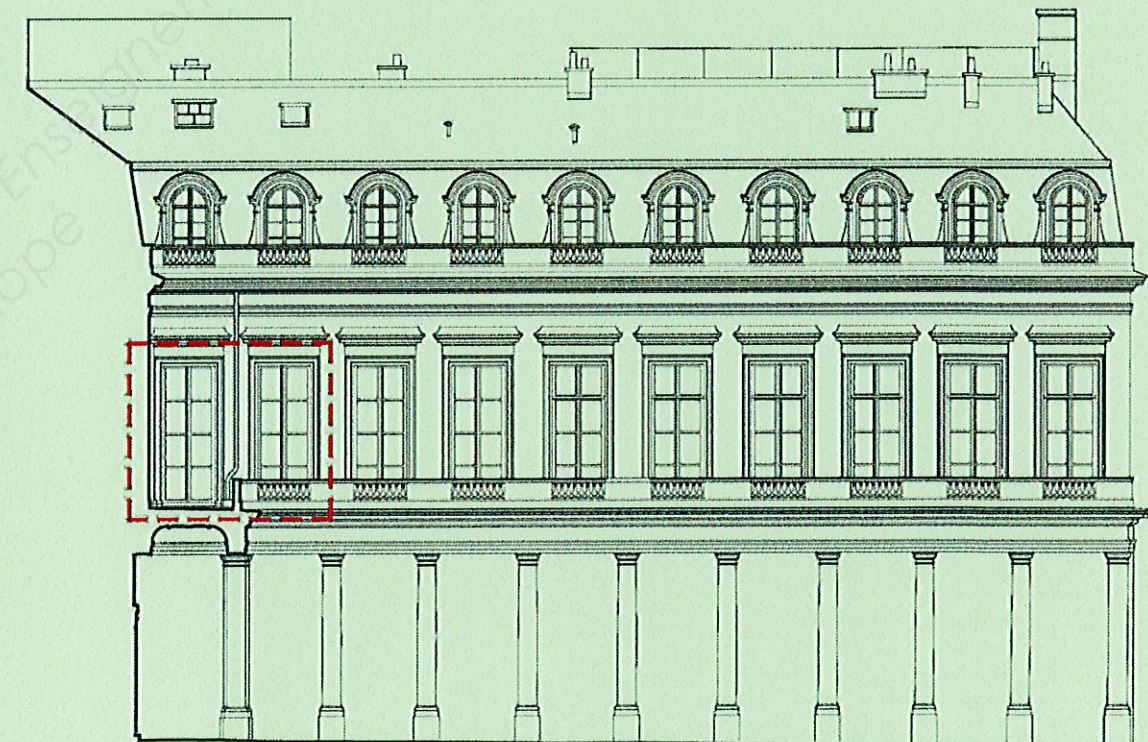
ORATOIRE BIBLIOTHEQUE ESCALIER

FACADE 3 - PLACE COLETTE



ORATOIRE

FACADE 4 - PLACE COLETTE

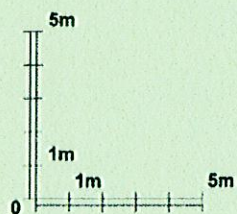


SALLE DES CASES

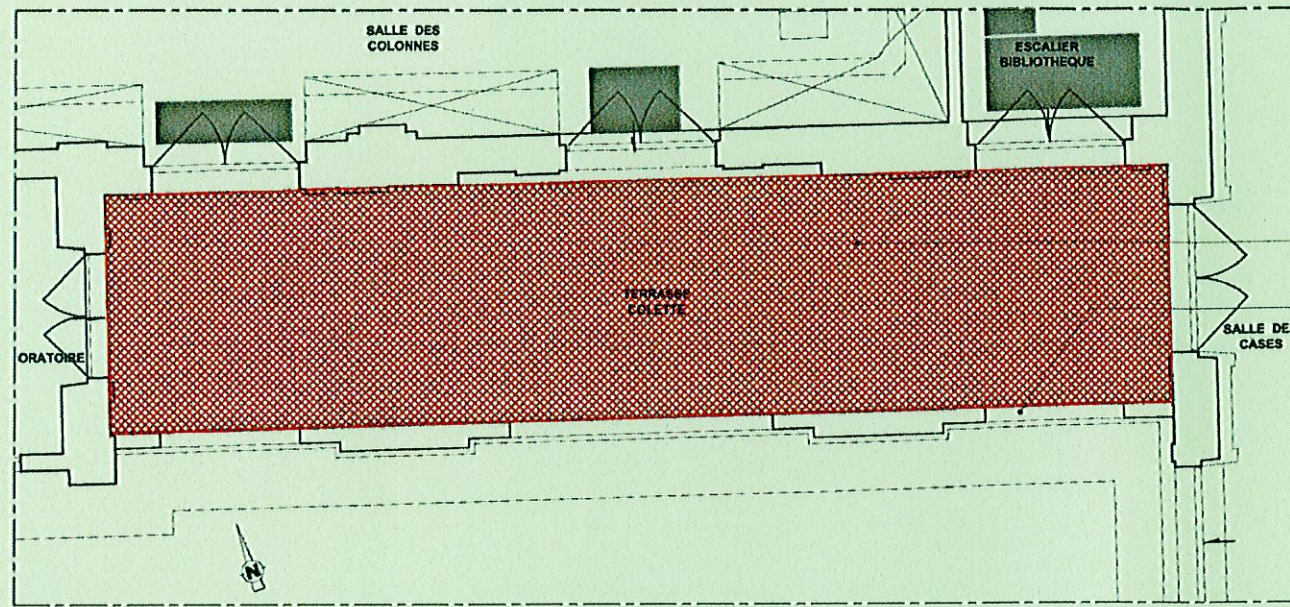
FACADE 5 - PLACE COLETTE

Echelle indéterminée

FACADES - PLACE COLETTE



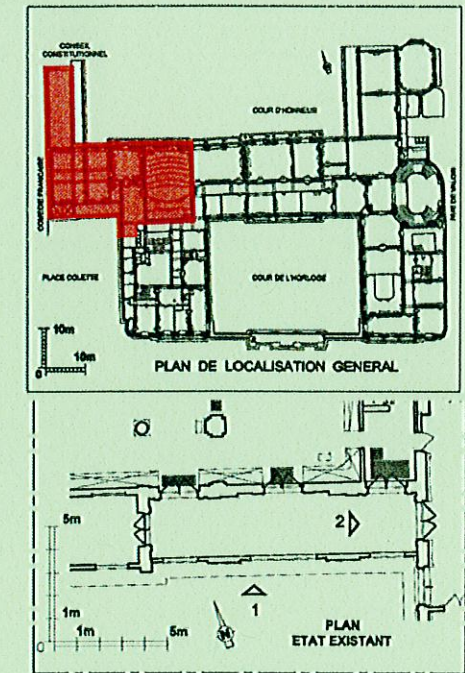
SUJET NATIONAL	BP METIERS DE LA PIERRE	Session 2014
Durée : 4 h 30 – Coefficient : 4	Epreuve E1 écrite Etude, Préparation et suivi d'un ouvrage	Feuille : DT 4 / 14



PLAN
ETAT EXISTANT

Dépose en démolition de la couverture de plomb
Pose d'une dalle béton
Revetement de sol en dalles de pierre

Redimensionnement du cheneau



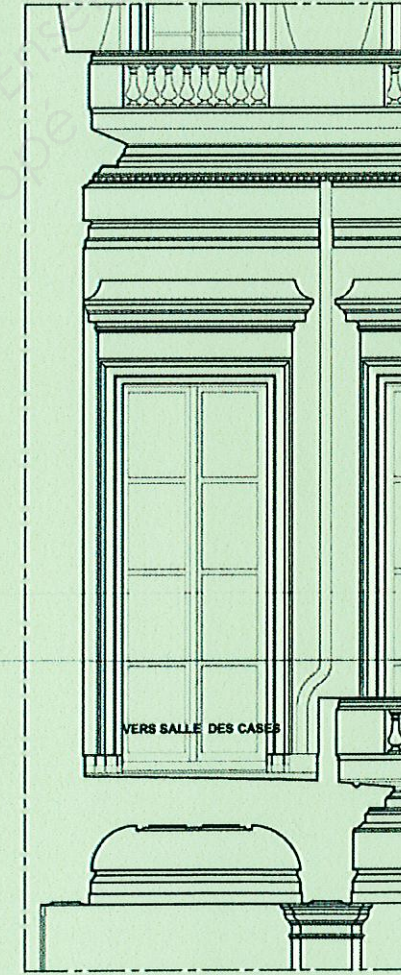
LEGENDE

- Dépose / démolition / percement
- Pose / construction

LOCALISATION ET DESCRIPTIONS
SOMMAIRES DES TRAVAUX
-PLACE COLETTE-



ELEVATION EXTERIEURE 1
ETAT PROJETE



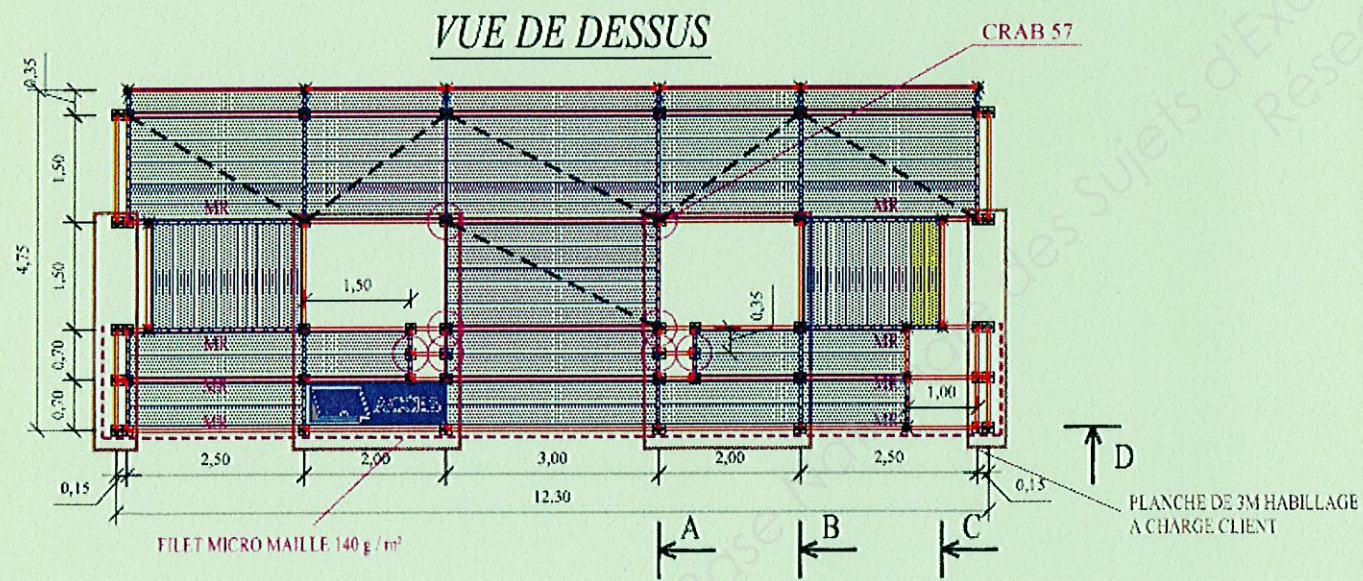
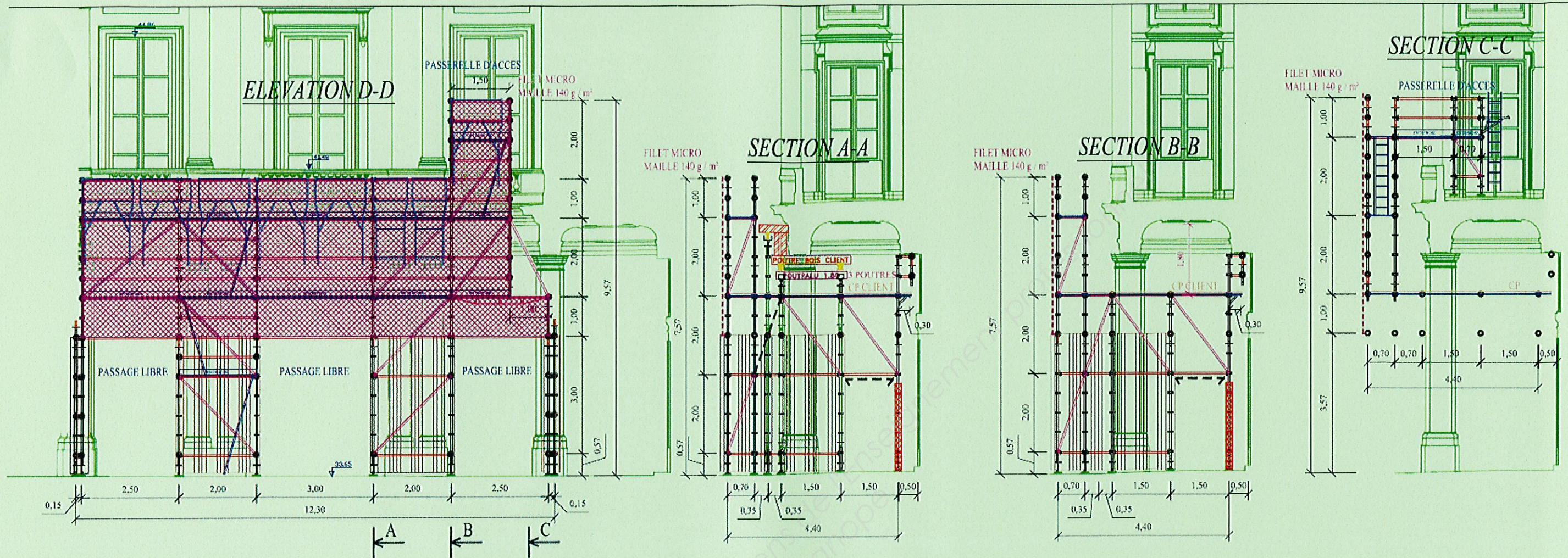
ELEVATION EXTERIEURE 2
ETAT PROJETE

Dépose en conservation des
ouvrages en pierre de taille
Restauration / Repose

Carottage dans la pile
Remplacement de la
descente E.P.

Forage longitudinal et
mise en oeuvre de liges filetées inox

SUJET NATIONAL	BP METIERS DE LA PIERRE	Session 2014
Durée : 4 h 30 – Coefficient : 4	Epreuve E1 écrite Etude, Préparation et suivi d'un ouvrage	Feuille : DT 5 / 14



PLAN DE L'ECHAFAUDAGE DE LA TERRASSE COLETTE

NOTA GÉNÉRAL:

- *OSSATURE AVEC FILETS - MONTÉE EN EXTÉRIEUR
- *STABILISATION PAR: VIS FISCHER
- *RÉPARTITION GÉNÉRALE PAR UNE CALE DE 60 CLOUÉE
- *SURCHARGE GÉNÉRALE ADMISSIBLE:
 - 1 PLANCHER CHARGÉ À 200 daN/m²
 - 1 PLANCHER CHARGÉ À 100 daN/m²
 - 200 daN/m² SUR LES TRAPPES D'ACCÈS
- *CHARGE MAXI ADMISSIBLE PAR POTEAU MULTICRAB 25 = 2444 daN E.L.S - HAUTEUR= 2.00m
- *CHARGE MAXI ADMISSIBLE PAR POTEAU MULTICRAB 57 = 3500 daN E.L.S - HAUTEUR= 2.00m

LEGENDE

	=POTEAUX MULTICRAB EN APPUI
	=FIXATIONS (BOULONS A EXPANSION OU CHIMIQUES)
	=POTEAUX MULTICRAB SANS APPUI (P.A.F)
	=POTELETS 1.00m OU PIQUAGES SUR MOISE
	=CONSOLES MULTICRAB (0.30-0.50-0.70-1.00)

SUJET NATIONAL	BP METIERS DE LA PIERRE	Session 2014
Durée : 4 h 30 – Coefficient : 4	Epreuve E1 écrite Etude, Préparation et suivi d'un ouvrage	Feuille : DT 7 / 14

Pièces principales

Plinthes

Elles se fixent par simple emboîtement sur les poteaux.

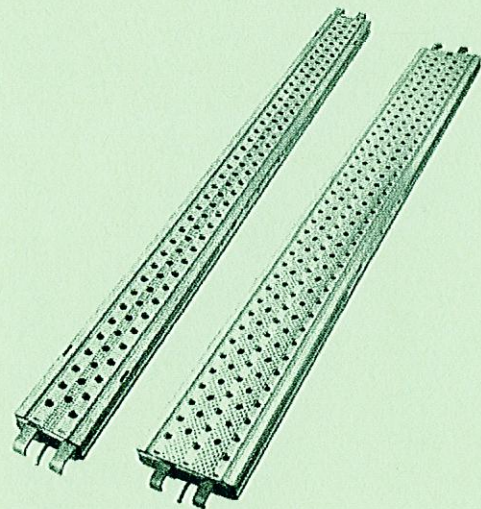
Hauteur 150 mm.

Code article	Longueur en m	Poids en kg
257035-6	Plinthe Crab acier 0,35	0,49
257050-5	Plinthe Crab acier 0,50	0,73
257070-3	Plinthe Crab acier 0,70	1,04
257100-8	Plinthe Crab acier 1,00	1,51
257150-3	Plinthe Crab acier 1,50	2,28
257180-0	Plinthe Crab acier 1,80	2,76
257200-6	Plinthe Crab acier 2,00	3,09
257225-3	Plinthe Crab acier 2,50	3,85
257300-4	Plinthe Crab acier 3,00	4,57



Les planchers

Tous nos Panacier se fixent par 4 crochets type Entrepose avec dispositif de blocage et d'antibasculement.



Panacier

Les Panacier existent en deux largeurs, 20 et 30 cm, et en six longueurs : 0,70 - 1,00 - 1,50 - 2,00 - 2,50 - 3,00 m.

Réalisés en tôle perforée d'acier galvanisé épaisseur 1,5 mm pour les longueurs 2,50 m et 3,00 m et épaisseur 1,25 mm pour les autres.

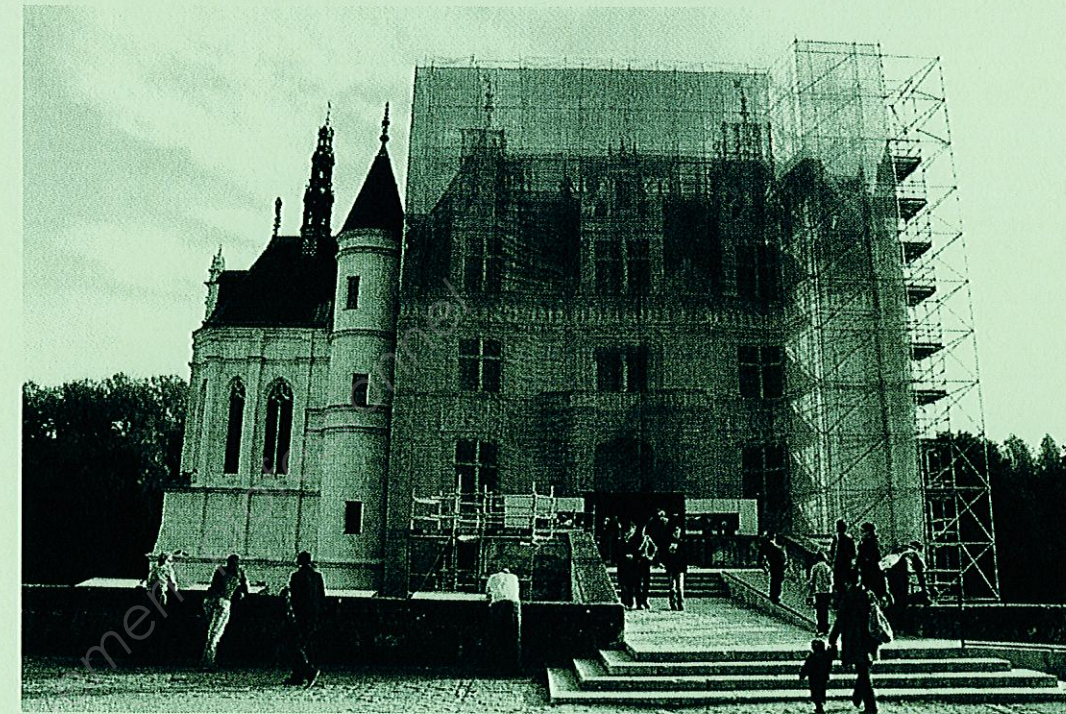
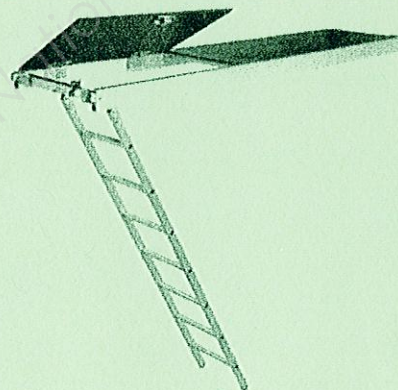
Code article	Larg. en m	Long. en m	Poids en kg	Charge répartie daN/m ²	Classe
107021-8		0,70	6,37		
110021-3		1,00	7,87		
115021-8	0,20	1,50	9,23	600	6
120021-1		2,00	11,62		
125021-6		2,50	14,20		
130021-9	0,20	3,00	16,74	450	5
107031-7		0,70	6,64		
110031-2		1,00	9,68		
115031-7	0,30	1,50	10,24	600	6
120031-0		2,00	13,58		
125031-5		2,50	18,68		
130031-8	0,30	3,00	21,62	450	5

Panatrap alu / bois

Les Panatrap sont équipés d'une trappe et d'une échelle d'accès.

Code article	Larg. en m	Long. en m	Poids en kg	Charge répartie daN/m ²	Classe
115362-6		1,50	19,97		
120362-9	0,60	2,00	23,93	450	5
125362-4		2,50	26,79		
130362-7	0,60	3,00	30,97	300	4

Prévoir au minimum un accès par façade. Une distance maximum de 20 m entre deux accès est à prévoir.



Description

Description du produit Filet imprimé ou non imprimé pour façade:

Caractéristiques du produit:

Filet tricoté ou tissé :

- 140 g/m²
- 70% occultation lumière
- Spécial anti-poussière (hydro-gommage/gommage à sec)

Laize:

- Largeur 3,07 m ou inférieure
- Assemblable « easy-fix » des laizes en boutonnère pour large surface
- Longueur suivant besoin

Impression numérique haute-qualité :

- 2 couches
- CMJN
- Garantie 5 ans

Il s'agit de filet de protection pour travaux permettant un habillage urbain de type logo, reproduction de façade, trompe l'œil, brise vue, ou publicité pour façade, échafaudage ou palissade.

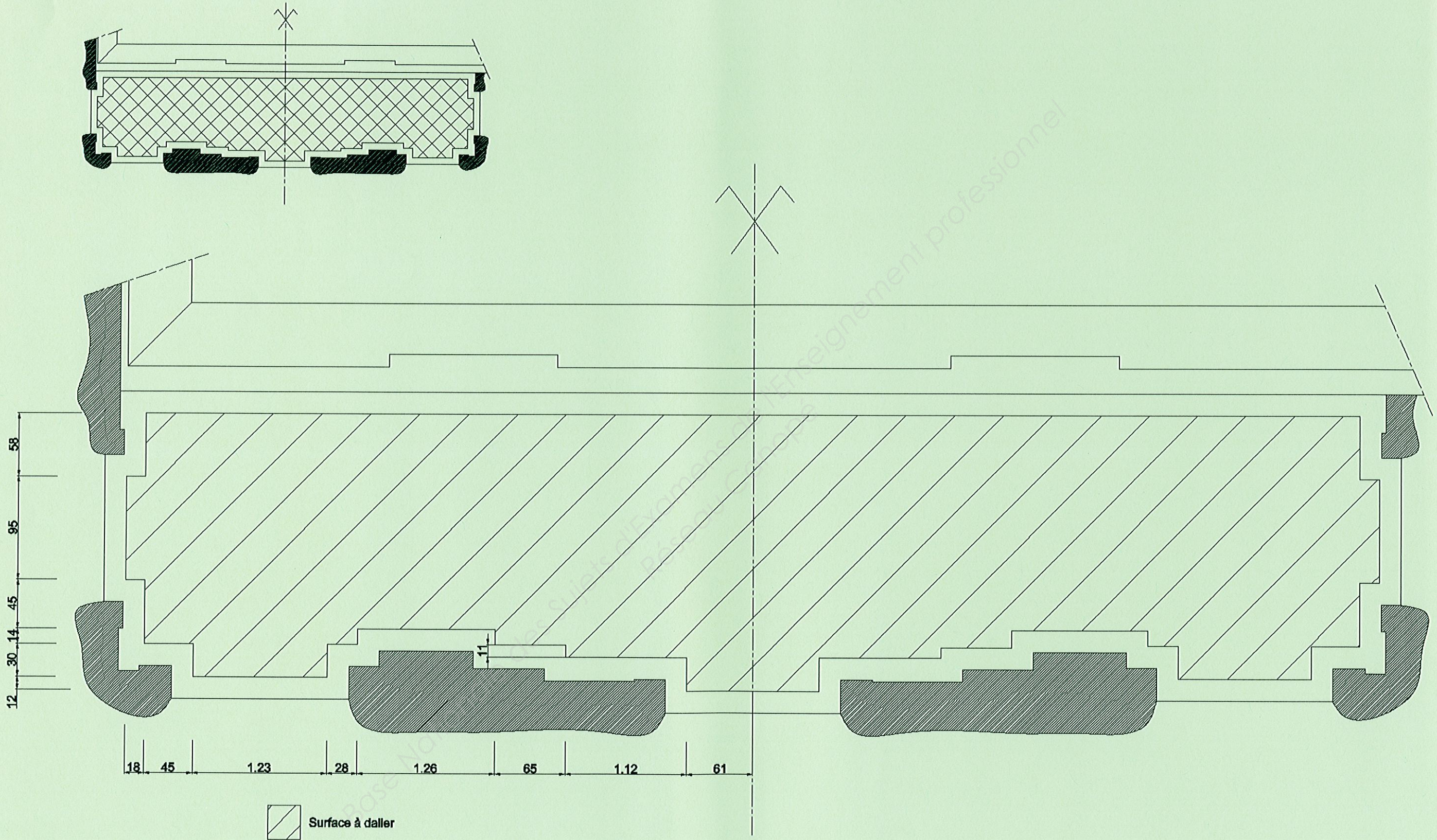
L'installation est facile, ne nécessite aucun cadre et est possible suivant la situation géographique.

Graphisme possible suivant le projet.

Informations complémentaires:

- Livraison : 1 à 2 semaines
- Garantie : UV 120 kly (soit environ 2 ans)

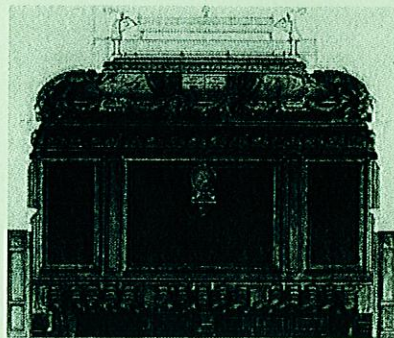
SUJET NATIONAL	BP METIERS DE LA PIERRE	Session 2014
Durée : 4 h 30 – Coefficient : 4	Epreuve E1 écrite Etude, Préparation et suivi d'un ouvrage	Feuille : DT 8 / 14



CALEPIN DALLAGE TERRASSE COLETTE (cotes en m et cm)

SUJET NATIONAL	BP METIERS DE LA PIERRE	Session 2014
Durée : 4 h 30 – Coefficient : 4	Epreuve E1 écrite Etude, Préparation et suivi d'un ouvrage	Feuille : DT 9 / 14

EXTRAIT DU C.C.T.P
PALAIS ROYAL
CONSEIL D'ETAT



Corps d'état intervenants

Les travaux sont répartis en seize (16) lots traités par marché séparé :

- Lot 01 Installation de chantier / Maçonnerie / Pierre de taille / Plâtrerie
- Lot 02 Menuiseries bois / Parquet
- Lot 03 Charpente / Couverture
- Lot 04 Serrurerie / Miroiterie
- Lot 05 Peinture / Revêtement de sol souple
- Lot 06 Restauration de décors / Peinture décorative
- Lot 07 Mobilier / Ebénisterie
- Lot 08 Mobilier contemporain / Agencement
- Lot 09 Tapisserie
- Lot 10 Lustrerie
- Lot 11 Restauration de marbres, stucs et métaux
- Lot 12 Electricité (courant fort / courant faible)
- Lot 13 Sonorisation / Vidéo
- Lot 14 Chauffage / Ventilation / Climatisation / Plomberie
- Lot 15 Surveillance/Gardiennage/Nettoyage du chantier
- Lot 16 Fourniture de mobilier

RESTAURATION DE LA TERRASSE PLACE COLETTE

Echafaudages extérieurs

Echafaudages extérieurs suivant article du présent C.C.T.P, classe 6 reposant sur semelles de répartition en bois.

Ces échafaudages seront conçus pour laisser un passage libre de circulation pour l'accès au jardin du Palais Royal de 2 m de largeur x 3 m de haut.

Bardage en bois suivant article du présent C.C.T.P sur toutes les faces.

Ces échafaudages comporteront une ossature constituée de poutres métalliques supportant le cintrage de la voûte et des plates-bandes appareillées, déposées et reposées.

Tranche Ferme :

- Pour reconstitution de la voûte, des plates-bandes de la terrasse Place Colette.

Dépose de pierre en conservation

Après dépose de la couverture en plomb de la terrasse par le lot couverture, et démolitions des formes de pose et de remplissage (voutes en briques, hourdis en terre cuite, et divers) par l'entrepreneur du présent lot, dépose comprenant :

Démontage par le dessus comprenant :

- toutes les précautions au droit des parties conservées avec dégarnissage au préalable des joints,
- toutes précautions pour éviter, lors de la dépose et des manutentions d'endommager les pierres conservées,
- le descellement des armatures et leur dépose,
- le nettoyage et le décrochage des lits et des joints,
- les protections des pierres,

Dispositions particulières

- pierre calcaire en roche Franche Fine de Saint Maximin
- repérage des pierres déposées et établissement du calepin de dépose.
- décrochage des pierres et moellons déposées,
- stockage en attente sur le site des pierres et moellons récupérables,

Tranche Ferme :

- La balustrade (main courante, balustres, dèss de balustres, socles).
- La corniche extérieure
- Les plates-bandes appareillées
- Les remplissages de voutes

Ossature en béton armé

Ossature en béton Armé composée de poutres, de dalle en béton armé et de murets suivant plan du DCE.

Composition des bétons

Bétons conformes à la norme NF EN 206-1 – C60/70 XF 3
L'eau de gâchage devra satisfaire à la norme NF P 18.303.
Le béton sera vibré soigneusement par une aiguille vibrante ou similaire.

Armatures

Armatures pour tous ouvrages, avec toutes coupes, façonnages, recouvrements, ligatures et déchets.

Tranche Ferme :

- Au droit de la terrasse place Colette.

SUJET NATIONAL	BP METIERS DE LA PIERRE	Session 2014
Durée : 4 h 30 – Coefficient : 4	Epreuve E1 écrite Etude, Préparation et suivi d'un ouvrage	Feuille : DT 10 / 14

Liaisonnement par armatures en acier inoxydables

Au préalable dépose des anciennes armatures en fer incorporées dans les ouvrages à reconstituer.

Dispositions générales

Comprenant la fourniture, le façonnage, les trous de fixation ou les carottages, la pose et les dispositifs de scellement (ou collage).

Les scellements ou collages doivent être couverts par la garantie décennale.

Fourniture de pierre neuve en blocs

Dispositions générales

Fourniture comprenant :

- l'achat de la pierre issue de carrière,

- toutes les manutentions et transports jusqu'au lieu de stockage sur le chantier y compris toutes les précautions pour éviter d'endommager les pierres,

- les plans de calepinage à soumettre à l'Architecte en Chef,

- les débits spéciaux y compris toutes les tailles des lits et des joints, ainsi que tous sciages perdus pour respecter le calepinage et l'appareil de l'édifice dans sa forme et ses particularités,

- la pierre devra être homogène, sans veine dure ni inégalité de dureté. Elle ne devra pas présenter de petits éléments divers susceptibles de créer à l'usure des alvéoles en parement,

Un type de pierre est prévu :

	Roche Fine de St Maximin
Origine :	St Maximin (60)
Identification AFNOR	7
Densité apparente tonne/m ³	1,65 - 2,00
Vitesse de propagation du son Km/s	2,42 - 3,23
Dureté superficielle, largeur de rayure en mm	1,38 - 2,25
Série	H9
Taille mécanique	III

Dispositions particulières

- La pierre proposée devra avoir un aspect semblable à la pierre d'origine existante sur l'édifice.

- L'entreprise justifiera alors de la provenance et des caractéristiques. Elle présentera des échantillons à 1 parement taillé.

Tranche Ferme :

- Volume prévisionnel pour remplacement de pierre suivant calepin à soumettre à l'ACMH de 8,000 m³ et de 12 balustres.

S'agissant de provision, l'entrepreneur sera rémunéré sur les quantités réelles mises en œuvre constatées par attachement.

Taille de pierre neuve

Dispositions générales

Taille comprenant :

- La taille des parements, des moulures et des façons diverses.

Dispositions particulières

- La taille mécanique est tolérée pour le débit épannelage des blocs, coupes des joints et ébauches.

- La taille des parements sera exécutée manuellement, cependant certaines tailles pourront être effectuées partiellement mécaniquement en carrière ou en atelier sous réserve du respect de finition exigée avec les parties effectuées manuellement.

- La taille des parements et façons diverses devra scrupuleusement respecter les dispositions d'origine.

- L'aspect fini des parements sera conforme aux tailles existantes sur l'édifice.

Tranche Ferme :

Pour les pierres neuves

Pose de pierre neuve ou vieille

Dispositions générales

Pose comprenant :

- Toutes les manutentions des pierres depuis le lieu de stockage provisoire sur le chantier jusqu'au lieu d'emploi.

- Toutes les précautions pour éviter lors des manutentions et de la pose, d'endommager les pierres

Forme de pose et étanchéité multicouche

Forme de pose au mortier de chaux avec façon de pente.

- Dimensions des pierres : suivant calepin d'appareil approuvé par l'architecte en chef.

- Mode de pose : par coulage de joint au godet ou par fichage selon l'emplacement de la pierre.

- Mortier de pose : mortier de chaux.

- Retaille des lits et des joints sur pierre vieilles.

- Façons de joints et de stries sur pierre vieille pour adhérence du mortier

- Jointoiement après coup : identique au joint d'origine avec un maximum de 0,05 m de largeur.

- Granulométrie du sable.

a) avant joint : 0,2

b) joint de finition : 0,2

- Liant et dosage.

a) avant joint : mortier de chaux

b) joint de finition : chaux grasse, 500 Kg

Protection par dallage en pierre

Fourniture, taille et pose de dalles en liais de Saint Maximin de 4cm d'épaisseur. Pose scellée au mortier de chaux.

Pose en diagonale avec bande d'encadrement périmétrique.

Tranche Ferme :

- Sur la terrasse Colette.

Carottage pour descente EP

Carottage de la pile en pierre toute hauteur à l'outil diamanté pour incorporation de la descente E.P.

Diamètre carottage : 150mm.

Nettoyage des parements en pierre conservées

- Nettoyage des façades par procédé dit « micro-abrasion » à base de poudre de faible granulométrie d'origine minérale (de l'ordre de 80 microns) projetée à sec sous pression contrôlée.

SUJET NATIONAL	BP METIERS DE LA PIERRE	Session 2014
Durée : 4 h 30 – Coefficient : 4	Epreuve E1 écrite Etude, Préparation et suivi d'un ouvrage	Feuille : DT 11 / 14

Ces essais seront menés de la manière suivante :

In Situ

Pour chaque zone test, une observation visuelle ainsi qu'une macrophotographie devront être faites.

Il serait important de pouvoir comparer, même à l'œil nu, ces surfaces nettoyées avec une surface propre, à l'origine.

Des « écailles » de pierre seront prélevées, dans chaque zone d'essai ainsi que dans une partie propre non nettoyée. Il faut prendre soin que l'échantillon prélevé possède, sur au moins 1 cm², un épiderme observable en laboratoire.

Restauration des parements en pierre conservées

Restauration comprenant :

- Dépose des petits fers y compris parties métalliques encastrées dans la pierre.

- Raccords par bouchons en pierre de même nature que l'existante. Rejointoiement de l'ensemble comprenant :
 - Le dégarnissage des joints réalisés de manière à ne pas dégrader les arêtes des assises en pierre et jusqu'à 0,05 profondeur minimale.
 - Le regarnissage sera réalisé à l'aide d'un mortier imitant la pierre idem que pour les raccords, tout en respectant l'appareillage et l'aspect de la pierre ainsi que l'apparence de son épiderme.
 - Le joint sera créé par sciottage de 5 mm d'épaisseur environ selon dispositions d'origine et le garnissage à l'aide d'un mortier à base de chaux hydraulique naturelle (XHN 100), suivant essai de convenance à réaliser et à faire approuver par l'Architecte en Chef.
 - Le traitement de surface, patine.

- Coulis et injection pour remplacement interne des colonnes.

- Traitement d'harmonisation des parements par eau forte.

Tranche Ferme :

- Les colonnes au droit de la terrasse Colette.

Nettoyage et restauration de cheminées en marbre

Nettoyage et restauration comprenant :

- Le dépoussiérage léger à la brosse souple,

- La pré consolidation avant nettoyage et la consolidation après nettoyage par imprégnation de silicate d'éthyle,

- Le dépoussiérage définitif et le nettoyage par tous moyens appropriés avec toutes précautions pour ne pas affecter l'épiderme des sculptures,

- La restauration des parties fragilisées, le collage des fragments, le goujonnage et agrafage par tige en cuivre avec scellements aux résines, raccords au mortier de chaux et poudre de marbre de mêmes caractéristiques que les ouvrages à restaurer, etc...

- La suppression des restaurations antérieures maladroites ou inadaptées.

- La purge d'éléments corrodés.

- Le restitution de parties manquantes et remodelage en raccord après études, recherches de formes et des volumes et validation par l'Architecte en Chef,

- Application d'une ou plusieurs couches (selon les cas) de cire vierge, lustrage au chiffon doux. Nettoyage et patine des foyers et des plaques foyères.

Tranche Ferme :

- La cheminée de la salle des quotidiens
- Le buste au-dessus de la cheminée de la salle des quotidiens
- La cheminée de la salle Napoléon
- Le fronton au-dessus de la cheminée de la salle Napoléon

SUJET NATIONAL	BP METIERS DE LA PIERRE	Session 2014
Durée : 4 h 30 – Coefficient : 4	Epreuve E1 écrite Etude, Préparation et suivi d'un ouvrage	Feuille : DT 12 / 14

Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)

1.4 INTERVENANTS

Au sens du présent document :

- le **Maître d'Ouvrage** est le Conseil d'Etat – Direction des affaires immobilières, 1 Place du Palais Royal, 75 100 Paris Cedex 01, dont le Directeur des affaires immobilières est le représentant ;
- La **conduite d'opération** a été confiée aux services techniques du maître d'ouvrage : Conseil d'Etat – Direction des affaires immobilières, 1 Place du Palais Royal, 75 100 Paris Cedex 01, Mme Dufils, dont les coordonnées figurent en page de garde du CCAP ;
- La **maîtrise d'œuvre** de l'opération a été confiée à une équipe de maîtrise d'œuvre externe dont le mandataire est :

2BDM Architecture
Monsieur Christophe BOTTINEAU
Architecte en chef de monuments historiques
68 rue Nollet
75017 PARIS

Conformément aux dispositions prévues par l'article 7-II du décret n° 2009-749 du 22 juin 2009 relatif à la maîtrise d'œuvre sur les immeubles classés au titre des monuments historiques la mission confiée au maître d'œuvre, le titulaire du marché est chargé d'une mission de base dans le cadre de l'opération décrite à l'article 1 du présent CCP, dont les éléments sont les suivants :

- les études d'avant-projet, décomposées en avant-projet sommaire et avant-projet définitif ;
- les études de projet ;
- l'assistance apportée au maître d'ouvrage pour la passation des contrats de travaux ;
- l'examen de la conformité au projet des études d'exécution faites par les entrepreneurs et leur visa ;
- la direction de l'exécution des contrats de travaux.

En application de l'article 7-III du décret précité, le maître d'œuvre est également chargé des missions complémentaires suivantes :

- études de diagnostic ;
- visa des plans et envoi à la cellule de synthèse ;
- aide au choix du mobilier ;
- ordonnancement, pilotage et coordination du chantier.

- Les travaux faisant l'objet du présent marché sont soumis au **contrôle technique** conformément aux dispositions de la loi n° 78-12 du 4 janvier 1978, le contrôle technique de l'opération a été confié à :

BTP CONSULTANTS
Monsieur Issam MAKKE
202, quai de Clichy
92110 CLICHY

REGLEMENT DE LA CONSULTATION

ARTICLE 2 : CARACTERISTIQUES DE LA CONSULTATION

2.1. Structure de la consultation

La présente consultation obéit au Cahier des clauses administratives particulières (CCAP) n° 2011-074-DAI-MC.

La langue de la consultation est le français. Tous les documents fournis ou cités dans les dossiers remis au titre de la candidature et de l'offre sont rédigés exclusivement en langue française ou être accompagnés d'une traduction en français certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

2.2- Modalités de passation

Le présent marché est passé en vertu des articles 26, 33 et 57 à 59 du Code des marchés publics issu du Décret n°2006-975 du 1er août 2006 modifié sous la forme d'un appel d'offre ouvert.

2.3- Durée de validité des offres

Le délai de validité des offres est de 120 jours à compter de la date limite de réception des plis.

2.4- Options

La consultation a été lancée sans option pour les lots 4, 7, 8, 13 et 15.

La consultation comprend une ou plusieurs option(s) pour les lots suivants :

- lot 01 – Installations de chantier, Maçonnerie, Pierre de taille, Plâtrerie
- lot 02 – Menuiseries bois, Parquet
- lot 03 – Charpente, Couverture
- lot 05 – Revêtement de sol souple
- lot 06 – Restauration de décors, Peinture décorative
- lot 09 – Tapisserie
- lot 10 – Lustrerie
- lot 11 – Restauration de marbres, stucs et métaux
- lot 12 – Electricité courants forts et faibles
- lot 14 – Chauffage, Ventilation, Climatisation, Désenfumage, Plomberie
- lot 16 – Fourniture de mobilier

SUJET NATIONAL	BP METIERS DE LA PIERRE	Session 2014
Durée : 4 h 30 – Coefficient : 4	Epreuve E1 écrite Etude, Préparation et suivi d'un ouvrage	Feuille : DT 13 / 14

Modalités des procédures en fonction du type de marché public

Procédures	Appel d'offres ouvert	Appel d'offres restreint	Procédure négociée
Critères			
Qui peut répondre à l'appel d'offres ? (combien ?)	Pas de limitation du nombre de candidats pouvant présenter une offre.	Le pouvoir adjudicateur peut décider de limiter le nombre de candidats qui seront admis à présenter une offre	Choix par le pouvoir adjudicateur d'un nombre limité ou non mais 3 au minimum.
Quel est le délai de réception des offres ?	De 15 (sous certaines conditions) à 52 jours	Sélection : 37 jours	Sélection : 37 jours
		Offre : ne peut être inférieure à quarante jours à compter de l'envoi de la lettre de consultation	Offre : Le délai de réception des offres est librement fixé par le pouvoir adjudicateur.
Comment se passe l'ouverture des plis ?	L'ouverture des plis n'est pas publique ; les candidats n'y sont pas admis. Seuls peuvent être ouverts les plis qui ont été reçus au plus tard à la date et à l'heure limites qui ont été annoncées dans l'avis d'appel public à la concurrence	Sélection : L'ouverture des plis n'est pas publique ; les candidats n'y sont pas admis Offre : L'ouverture des plis contenant les offres n'est pas publique. Les candidats n'y sont pas admis.	Sélection : peut être publique Offre : peut être publique
Quelle offre est choisie ? (critère ?)	L'offre économiquement la plus avantageuse en application du ou des critères annoncés dans l'avis d'appel public à la concurrence ou dans le règlement de la consultation	L'offre économiquement la plus avantageuse est choisie en application du ou des critères annoncés dans l'avis d'appel public à la concurrence ou dans le règlement de la consultation	L'offre économiquement la plus avantageuse est choisie par la commission d'appel d'offres
Que faire suite à une procédure infructueuse ?	1° Soit un nouvel appel d'offres ou, un marché négocié (sous conditions) 2° Soit, une procédure adaptée (sous conditions)	1° Soit un nouvel appel d'offres ou, un marché négocié (sous conditions) 2° Soit, une procédure adaptée (sous conditions)	

2011

JANVIER

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

MAI

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

SEPTEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

FÉVRIER

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

JUIN

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

OCTOBRE

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

MARS

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

JUILLET

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

NOVEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

AVRIL

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

AOÛT

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

DÉCEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

SUJET NATIONAL

BP METIERS DE LA PIERRE

Session 2014

Durée : 4 h 30 – Coefficient : 4

Epreuve E1 écrite
Etude, Préparation et suivi d'un ouvrage

Feuille :

DT 14 / 14

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.